



MAIRIE DE THERINES

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal

du 13 JUIN 2017 à 19 heures 00

Étaient présents : MMS : Lina HÉREL, Raymond PLET, Émilie BENARD, Alain CHAUDRON, Alex KACHAKCHAR, David JOUDON, Magalie GRUGEON, Françoise DOUCET, Roland VASSEUR.

Avaient donné pouvoir : Laurent LEBAS à Roland VASSEUR, Anne-Marie RIBEIRO à Françoise DOUCET.

Étaient absents : NÉANT.

Monsieur Alain CHAUDRON est nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire ouvre la séance et soumet au vote le procès-verbal de la séance du 14 avril 2017 qui est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

Affaire n°1 : Madame le Maire informe le conseil qu'il est souhaitable de lancer le marché public pour les travaux du VC 3 de Thérines à St Deniscourt.

Avec l'approbation du conseil, Madame le maire est autorisée à contacter le cabinet BECIP suivant approbation en date du 31 mars 2017. Les travaux n'atteignant pas le seuil des 90 000 €, un MAPA (marché à procédure adaptée) est fortement conseillé.

Monsieur FOURNET sera contacté prochainement. A l'unanimité des membres présents.

Affaire n° 2 : Recensement de la population 2018.

Madame le Maire informe le conseil que le recensement de la population aura lieu en 2018.

Par soucis d'économies,

Madame Emile BENARD accepte la mission d'agent coordonnateur. (Mme BENARD étant élue ne sera pas rémunérée pour cette mission).

Monsieur Raymond PLET accepte la mission d'agent recenseur. (M. Raymond PLET étant élu ne sera pas rémunéré pour cette mission).

Voté à l'unanimité.

Affaire n°3 : Contrat d'entretien chaufferie salle multifonctions.

Madame le Maire expose au conseil qu'une consultation d'entreprises a été effectuée pour le contrat d'entretien du chauffage de la salle multifonctions.

La société DELMOTTE FRERES et la SARL EAU'M services.

La société DELMOTTE FRERES malgré les relances faites, n'a pas présenté de devis en bonne et due forme permettant au conseil de pouvoir émettre un avis favorable.

Après en avoir délibéré (7 voix pour, 4 abstentions) le conseil municipal décide de retenir le contrat d'entretien de l'entreprise EAU'M services pour une durée d'un an.

Affaire n°4 : Révision de la tarification location salle multifonction au 1^{er} janvier 2018.

Sur le rapport de Madame le Maire, suite à de nombreuses anomalies constatées pour les locations de la salle multifonctions entre les administrés et les personnes hors commune ;

Les membres du conseil et à compter du 1^{er} janvier 2018 décident les tarifs suivants :

- **Tarif pour une journée habitants ou extérieurs** : 100 euros + 25 euros de chauffage pour la période du 1^{er} octobre au 30 avril.
- **Vaisselle** : 1 euro du couvert pour les personnes non domiciliées ou non-résidents sur la commune. (vaisselle gratuite pour les habitants).
- **Tarif weekend habitants ou extérieurs** : 250 euros + 25 euros de chauffage pour la période du 1^{er} octobre au 30 avril.
- **Vaisselle** : 1 euro du couvert pour les personnes non domiciliées ou non-résidents sur la commune. (vaisselle gratuite pour les habitants).

Toute réservation devra être faite auprès du secrétariat de mairie uniquement. Le contrat et la copie de l'assurance devront être libellés au même nom de famille, ceci dans un souci de responsabilité en cas d'accident et/ou d'incident. (La présente délibération sera transmise au même titre que le contrat de location à toutes personnes louant la salle).

Affaire n°5 : Tickets piscine :

Comme tous les ans, la commune renouvelle la distribution des tickets piscine pour la période estivale.

Questions diverses : 14 juillet : Cérémonie au monument aux morts à 11 heures suivie d'un pique-nique républicain.

Fête de Noël prévue le 16 décembre prochain.

Séance levée à 20H30.

Le Maire,

Lina HÉREL



SUIVENT LES SIGNATURES.